



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 septembre 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 15 septembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 octobre 2008

Syndicat des Eaux du Vivier - Adhésion de la commune d'Aiffres

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Gérard ZABATTA - M. Alain PIVETEAU - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis SIMON -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Françoise BILLY donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Julie BIRET donne pouvoir à Nathalie SEGUIN

Excusés :

Conseillers :

M. Frédéric GIRAUD - Mme Emmanuelle PARENT -

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 septembre 2008

DELIBERATION D20080318

SECRETARIAT GENERAL

Syndicat des Eaux du Vivier - Adhésion de la commune d'Aiffres

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Issu de l'ancien SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable) de MAGNE, NIORT, COULON, BESSINES, le Syndicat des Eaux du Vivier, regroupant pour l'ensemble de leur territoire les quatre communes précitées, exerce depuis le 1^{er} janvier 2007 les compétences de production et de distribution d'eau potable pour le compte de ses membres.

Par délibération de son conseil municipal en date du 9 juillet 2008, la commune d'AIFFRES sollicite son adhésion au SEV.

Cette demande apparaît totalement justifiée par la situation géographique de cette commune et par le fait que le SEV assure déjà par voie contractuelle son approvisionnement à hauteur de plus de 80% de ses besoins.

Saisi de la question lors de sa séance du 23 septembre 2008, le comité syndical du SEV s'est prononcé favorable à l'adhésion de la commune d'AIFFRES et a notifié sa délibération à ses membres afin de leur permettre de délibérer ainsi que le prévoit l'article L. 5211-18 du CGCT.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'adhésion de la commune d'AIFFRES au Syndicat des Eaux du Vivier
- Approuver les nouveaux statuts du Syndicat des Eaux du Vivier, ci-annexés, portant adjonction de la Commune d'AIFFRES à la liste de ses membres

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD